

SAINTE JEANNE DE CHANTAL
VISITATION DE MOULINS

JEANNE
DE MOULINS

Illustration : sœur Marie-Patricia Burns - Monastère de la Visitation d'Amécy - photo : ©Géna - Création : Emergence-conseil.fr - Ne pas jeter sur la voie publique



**VOUS FAITES
TOUS
VIVRE
L'ÉGLISE
DONNEZ AU DENIER**

Rendez-vous sur
denier.catholique.fr
pour soutenir le diocèse de Moulins



*Du flasher le
QR code*



POURQUOI

lier don et sainteté ?



L'année du bicentenaire nous a permis de découvrir ou de redécouvrir comment des bourbonnais, évêques, prêtres, religieux, religieuses, laïcs engagés ont marqué et forgé la vie du diocèse et même de l'Église à travers le monde par leur engagement et le don de leur vie pour le Christ et pour l'annonce de l'Évangile.

Aujourd'hui c'est à nous qu'il revient, à leur suite et à leur exemple, de poursuivre la mission de l'annonce de la Bonne Nouvelle dans le diocèse de Moulins.

Par votre témoignage de vie, par votre implication dans la vie de l'Église, par votre don au Denier, vous permet-

tez aux prêtres, aux religieuses, aux séminaristes, aux laïcs en mission de poursuivre l'annonce de l'Évangile. Je vous en remercie et je compte sur vous pour être missionnaires et entraîner d'autres à s'investir dans le témoignage et la transmission de la foi ainsi que dans la générosité pour notre Église, c'est indispensable pour la vie de notre diocèse.

« Tous faites vivre l'Église, donnez au Denier. »

Monseigneur Marc Beaumont,
Evêque de Moulins

?

Et si nous nous demandions simplement :

- **Que fait l'Église pour moi**, pour mon pays, pour la société ?
- **Par quel moyen est-ce que j'exprime ma gratitude**, mon soutien ? Par quel moyen est-ce que j'aide l'Église concrètement dans sa mission ?
- **À quelle hauteur et quelle fréquence puis-je m'engager** financièrement, pour que mon don soit ajusté à ma situation ?

LE DENIER un geste d'appartenance qui permet de :



CÉLÉBRER

les sacrements de la foi : messes, baptême, mariage, réconciliation...



MONTRER

l'amour de Dieu pour chacun en l'accompagnant dans les grands événements de la vie.



SERVIR

les plus fragiles d'entre nous : les personnes malades, détenues, pauvres, isolées...



ANNONCER

haut et fort la Bonne Nouvelle : catéchisme, catéchuménat, aumôneries...

Quelques repères



€ COMBIEN donner ?

La somme est totalement libre. Vous pouvez donner entre 1 et 2 % de vos revenus annuels et faire évoluer la somme en fonction de votre situation.

📅 QUAND donner ?

Il n'y a pas de date fixe pour donner à l'Église : l'idéal est de donner régulièrement chaque mois, mais vous pouvez aussi choisir de répondre aux différentes sollicitations de votre diocèse tout au long de l'année, en commençant maintenant !

🏠 Le prélèvement automatique

Pour votre diocèse, le prélèvement automatique permet de savoir sur quelles ressources il peut compter chaque mois et ainsi d'anticiper.

De votre côté, vous rendez pérenne et fidèle votre engagement et vous n'avez plus le souci de penser à donner ; vous lissez aussi votre dépense.

Vous pouvez annuler ou moduler votre don quand vous le souhaitez.

L'Église a toujours besoin de votre soutien fidèle et généreux

Votre don au denier permet de financer :

- La juste rémunération des prêtres en activité ou à la retraite
- Les salaires des laïcs en mission : responsables de la catéchèse, du catéchuménat, de la pastorale de la santé, des prisons, de la jeunesse, de la solidarité, etc.
- La formation des séminaristes, prêtres de demain !



« Il faut tout faire par amour, rien par force. »

*Lettre de saint François de Sales adressée
à sainte Jeanne de Chantal le 14 octobre 1604.*

Ils font **TOUS** vivre l'Église



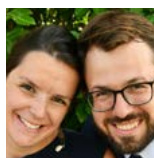
« Nous sommes de « grands consommateurs » des multiples propositions et sacrements que le diocèse nous propose de vivre. Cette nourriture spirituelle n'a pas de prix pour notre vie de foi et de famille. Au regard de ce qui nous est offert au quotidien depuis notre arrivée dans le Bourbonnais, notre participation au Denier nous apparaît être un juste retour des choses »

Marie-Adélie et Jean-Baptiste, 28 et 34 ans



« Les prêtres sont présents au quotidien pour assurer une mission essentielle et faire vivre les paroisses et les églises. Ils prennent soin de notre âme, à nous de prendre soin d'eux en contribuant matériellement à leur mission. Il n'y a pas de petit don, les grands fleuves naissent de petites gouttes, et il en va de la pérennité de l'Église ! Elle compte sur chacun de nous ! »

Marie, 34 ans



« Avec la réduction de la monnaie, nous sommes fiers que notre diocèse se modernise avec la quête électronique et le prélèvement automatique. Donner au Denier est un moyen de contribuer au quotidien de nos prêtres qui ont donné leur vie »

Anne-Solène et Mathieu, 31 et 32 ans



« Pour nous chrétiens, la mission de l'Église est essentielle pour annoncer l'évangile, célébrer les sacrements, servir et transmettre l'espérance. Ceux qui s'y engagent, diacres, laïcs et surtout nos prêtres nous donnent beaucoup. Ils sont un signe visible d'une réalité qui nous dépasse.

Alors contribuer au Denier n'est pas qu'un geste financier, c'est aussi un acte de foi. »

Philippe et Bénédicte, 60 et 56 ans



Et moi ?